Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 022-212201990-20260320-20260024-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLEUMEUR - GAUTIER

| | |
|---|---|
| Date de convocation : 15 mars 2026<br><br>Nombre de conseillers :<br><br>En exercice : 15<br><br>Présents : 15<br><br>Votants : 15<br><br>**Quorum atteint** | L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur LE MOULLEC Frédéric<br><br><u>Etaient présents</u> :<br>Madame BOBONY Annaïg, Madame BOURDOISEAU Sindy, Madame CALLEC Angélique, Madame CLENET Véronique, Madame CORNILLAULT Annabelle, Monsieur FAISANT Gurvan, Monsieur L'ANTHOËN Jérémie, Monsieur LE GUEN François, Monsieur LE MOULLEC Frédéric, Monsieur LE ROUZÈS Benoît, Madame LE TIRANT Christine, Madame LOUTOUFI Céline, Monsieur RENAUD François, Monsieur TERRIEN Yannick, Monsieur TRÉHIOU Mickaël |
| | <u>Absents</u> :<br>Représentés :<br><br>Non-représentés : |
| Secrétaire de séance | Véronique CLENET |
| Assistait également | Anne-Hélène HENRY, Secrétaire de Mairie |

**Charte de l'élu local**

L'article L. 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose à son 3ème alinéa que : « Lors de la première réunion du conseil municipal, immédiatement après l'élection du maire et des adjoints, le maire donne lecture de la charte de l'élu local mentionnée à l'article L. 1111-12. Le maire remet aux conseillers municipaux une copie de

Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 022-212201990-20260320-20260024-DE

la charte de l'élu local et du chapitre III du présent titre.

Aussi, Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l'élu local.

Une copie de la charte de l'élu local et des conditions d'exercice des mandats municipaux est remise à chaque membre du Conseil municipal.

**Les membres du Conseil municipal prennent acte de la charte de l'élu local.**

Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance

Président de séance

MAIRIE DE PLEUMEUR-GAUTIER (Côtes d'Armor)